



RESUME GENERAL DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MCA-BENIN II

L'an deux mil seize et le onze août, s'est tenue dans la salle Toffa 1^{er} de Azalai Hôtel de la Plage, la première session extraordinaire du Conseil d'Administration de MCA-Bénin II.

Les travaux de la session ont été dirigés par Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, Président du Conseil d'Administration en présence de la Vice-Présidente, Conseiller Général et Secrétaire Générale du Millennium Challenge Corporation (MCC).

I. Point de participation

Sur les neuf (09) membres ayant droit de vote régulièrement invités, sept (07) étaient présents à la réunion et deux (02) étaient représentés.

Les trois (03) membres observateurs étaient tous présents.

Etaient présents :

- Monsieur Rufino d'ALMEIDA, Directeur du Cabinet du Ministre en charge du Développement ;
- Monsieur Servais ADJOVI, Directeur du Cabinet du Ministre en charge des Finances ;
- Monsieur Franck TIGRI, Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre en charge de l'Energie, représentant le Directeur de Cabinet ;
- Madame Jeanne Josette ACACHA AKOHA, Directrice du Cabinet du Ministre en charge de l'Environnement ;
- Monsieur Eric HOUNDETE, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur Souley YACOUBOU, Premier Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, représentant son Président;
- Madame Huguette BOKPE GNACADJA, Représentant des Organisations de la Société Civile militant pour la défense des intérêts des femmes, des groupes marginalisés et des pauvres ; et
- Monsieur Cléophas GBEDJI, Représentant des Organisations de la Société Civile actives dans la défense des droits des consommateurs.

Etaient présents à titre d'observateurs :

- Madame Fidélia AKPLO QUENUM, Directrice Adjointe Amérique du ministère en charge des Affaires Etrangères ;
- Monsieur Samuel O. BATCHO, Coordonnateur National de MCA-Bénin II ; et
- Monsieur Christopher BROUGHTON, Directeur Résident du MCC.

g do



Etaient en outre présents à titre d'invités :

- Monsieur Christopher DAVIS, Directeur Résident Adjoint du MCC ;
- Monsieur Jonathan FILAS, Conseiller Général Adjoint du MCC ;
- Monsieur Gabriel DEGBEGNI, Directeur des Opérations de MCA-Bénin II ;
- Monsieur Wilfried KANHONOU, Directeur de l'Administration et des Finances de MCA-Bénin II ;
- Monsieur Justin DOVOEDO, Directeur de la Communication et des Relations Publiques de MCA-Bénin II ;

Le secrétariat de la réunion était assuré par Madame Corine OROUNLA TCHOKPONHOUE, Conseiller Général de MCA-Bénin II.

II. Ordre du jour

L'ordre du jour de la session a porté sur les points suivants :

- A. Approbation du Plan de Responsabilités Fiduciaires ;
- B. Approbation des avantages accordés au personnel de MCA-Bénin II ;
- C. Etude et approbation des modifications N°3 apportées au Plan de Passation des Marchés financés par les Fonds de Mise en Œuvre du Programme (CIF) pour la période de mai à octobre 2016 (PP2 CIF) ;
- D. Etude et approbation de la modification N°2 du contrat CIF-ADM-05 relatif au « Design et installation d'infrastructures réseau, matériels informatiques et logiciels de gestion » (Contrat MIS) ;
- E. Questions Diverses ;
- F. Adoption du projet de résolutions.

III. Discussions et adoption des résolutions

Au cours des débats, plusieurs sujets ont préoccupé les participants dont :

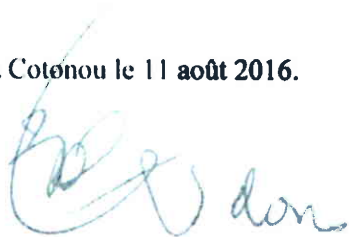
- ✓ L'harmonisation de la fiche de présence pour tout le personnel de MCA-Bénin II ;
- ✓ La fixation d'un niveau minimum pour la petite caisse ;
- ✓ La consistance des divers documents de contrôle financier de MCA-Bénin II ;
- ✓ La flexibilité du Plan de Responsabilités Fiduciaires par rapport à la mise en place d'une garantie de bonne exécution par les fournisseurs ;
- ✓ La planification du recrutement du Directeur Général de la SBEE et de son adjoint pour être en harmonie avec la volonté du gouvernement de satisfaire dans les délais aux conditions préalables à l'entrée en vigueur du Compact ;
- ✓ La justification de la supériorité du montant de l'avenant N°2 au Contrat MIS en comparaison avec le montant du contrat de base ;
- ✓ La pertinence de l'avenant N°2 au Contrat MIS et sa conformité aux Directives de MCC en matière de Passation des Marchés.

Après les discussions et les explications fournies par la coordination nationale, les membres du Conseil d'Administration ont approuvé à l'unanimité, les documents inscrits aux points A, B, C et, D de l'ordre du jour sous réserve de la prise en compte des observations et modifications qu'ils y ont apportées.

Aucun sujet n'a été inscrit au titre des questions diverses.

Les décisions prises par le Conseil d'Administration ont été consignées dans des résolutions adoptées au cours de la session.

Fait à Cotonou le 11 août 2016.



Nom : Abdoulaye BIO TCHANE

Titre : Président du Conseil d'Administration



Nom : Corine OROUNLA TCHOKPONHOUE

Titre : Conseiller Général, Secrétaire du Conseil d'Administration

